

- - [L'info en direct](#)
 - [Direct TV](#)
 - [Direct Radio](#)
 - [Actualités des régions](#)
 - [Actualités outre-mer](#)
 - [Actualités culture](#)
 - [francetv sport](#)
- [france.tv](#)
 - [La 1ère](#)
 - [France 2](#)
 - [France 3](#)
 - [France 4](#)
 - [France 5](#)
 - [Portail Outre-Mer](#)
 - [Lumni](#)
 - [Okoo](#)
 - [France tv & vous](#)
 - [France tv le club](#)
 - [France tv lab](#)
- [radiofrance](#)
 - [Radio France](#)
 - [France Inter](#)
 - [France Bleu](#)
 - [France Culture](#)
 - [France Musique](#)
 - [Fip](#)
 - [Mouv'](#)
 - [Un Monde de Radio France](#)
 - [Maison de la Radio](#)
 - [Le mediateur](#)
- [Confidentialité](#)
- [Newsletters](#)
- [Mon compte](#)
 - [Se connecter](#)
 - [S'inscrire](#)

[franceinfo](#)

- [vidéos](#)
- [radio](#)
- [jt](#)
- [magazines](#)

[Direct TV](#)

[Direct Radio](#)

[Le vrai du faux, France info](#)

- [Actualités](#)
- [replay radio](#)
- [Le vrai du faux](#)

VRAI OU FAKE Faut-il vraiment avoir peur de retirer le masque au cinéma ?

Le masque n'est plus obligatoire dans les lieux de loisirs et de culture sur présentation du pass sanitaire. Certains internautes y voient une anomalie car tous les détenteurs du pass sanitaire ne sont pas forcément vaccinés et pourraient être contaminés. C'est vrai. Faut-il vraiment avoir peur de retirer le masque au cinéma ?

00'00
03'00



<iframe src="https://embed.r. Copier

Copié dans le presse-papier !



franceinfoJoanna YakinRadio France

Mis à jour le 21/07/2021 | 11:24
publié le 21/07/2021 | 11:24

PartagerTwitter[Envoyer](#)

LA NEWSLETTER ACTUNous la préparons pour vous chaque matin

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters. Pour exercer vos droits, [contactez-nous](#). Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).



Un cinéma vide en juin 2020. (STÉPHANE FERRER YULIANTI / HANS LUCAS)

Le cinéma, *"si les gens ne portent plus le masque du tout, pas sûre de continuer à y aller"*, écrit une internaute sur le réseau social Twitter. [Un décret](#) paru mardi 20 juillet au Journal officiel, dispose en effet que *"les obligations de port du masque (...) ne sont pas applicables aux personnes ayant accédé aux établissements, lieux et événements"* soumis au pass sanitaire, obligatoire pour les lieux de culture et de loisirs à compter du 21 juillet. Une décision qui interloque plusieurs internautes.



Est-ce qu'on peut avoir la position de @UGCcinemas @mk2 @cip_paris sur le port du masque dans les salles ? Parce que pass ou pas, si les gens ne portent plus le masque du tout, pas sûre de continuer à y aller (cf les clusters en discothèque).

8:53 AM - 20 juil. 2021 - Twitter Web App

4 Retweets 4 Tweets cités 34 J'aime

4 Réponses

mk2 @mk2 · 21h

En réponse à [redacted]

Bonjour, le port du masque reste obligatoire dans nos salles !

22 Réponses 68 Citations 201 J'aime

Voir les réponses

[redacted] · 20 juil.

En réponse à [redacted]

Les vaccinés ont même peur entre eux 😬 Irrécupérable

3 Réponses 1 Citation 1 J'aime

[redacted] · 20 juil.

Le passe sanitaire inclut des gens non vaccinés mais test négatif 48 heures / on sait qu'être vacciné n'empêche pas complètement d'être contaminé

5 Réponses 1 Citation 11 J'aime

Capture écran Twitter (CAPTURE D'ÉCRAN)

Ces internautes ont raison de rappeler qu'avec le pass sanitaire, des vaccinés et des non-vaccinés pourraient bien se trouver dans la même salle de cinéma. [Le pass sanitaire](#) prévoit en effet que l'on puisse présenter la preuve d'une vaccination complète, un test PCR ou antigénique négatif de

moins de 48 heures, ou un certificat de rétablissement. Des spectateurs vaccinés pourront donc bien visionner un film, sans masque, dans la même salle que des spectateurs non-vaccinés ayant simplement présenté un test négatif.

Un risque de contamination réduit, mais pas nul

Sachant que la vaccination réduit seulement le risque d'être contaminé, mais ne l'exclut pas totalement, un spectateur vacciné pourrait donc bien contaminer un spectateur non-vacciné. Tomber le masque dans les salles de cinéma pose donc question. Légalement, cela est bien autorisé. Le décret paru le 20 juillet dispose que *"Les obligations de port du masque (...) ne sont pas applicables aux personnes ayant accédé aux établissements, lieux et événements dans les conditions prévues au présent article. Le port du masque peut toutefois être rendu obligatoire par le préfet de département lorsque les circonstances locales le justifie, ainsi que par l'exploitant ou l'organisateur."* On ne risque donc pas d'amende en enlevant le masque dans un cinéma, sauf si l'exploitant a maintenu cette obligation. Toutefois, même les autorités sanitaires semblent plutôt opposés à cet assouplissement.

Le président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, Alain Fischer, interrogé vendredi 16 juillet sur Europe 1, affirmait qu'il était *"dans notre intérêt à tous de ne pas faiblir sur cette question dans l'immédiat"*, rappelant que la France était dans *"une phase ascendante et assez rapide"*.

Europe 1  @Europe1 · 16 juil. 2021 

En réponse à @Europe1

Pr Alain Fischer : "Ces vaccins sont efficaces pour prévenir la maladie, très, très efficaces pour prévenir les formes graves et efficaces pour prévenir la transmission"

[#Europe1](#)

Europe 1  @Europe1

Pr Alain Fischer sur le port du masque : "Il faut pour l'instant rester encore prudents (...) garder ces mesures, patienter encore un peu (...) Il faut accepter encore ces contraintes c'est dans notre intérêt à tous de ne pas faiblir sur cette question dans l'immédiat"

[#Europe1](#)



Le ministre de la Santé, Olivier Véran, lui-même, interrogé mardi 20 juillet [sur RTL](#), formulait une injonction plutôt contradictoire avec le fait de pouvoir lever le masque su présentation du pass sanitaire. *"Pour celles et ceux qui ne sont pas vaccinés, je le redis, avec le variant qui est hyper contagieux, ils vont finir par l'attraper. Donc il faut non seulement maintenir le masque, mais il faut se dépêcher de se faire vacciner"*, a-t-il déclaré. Des exploitants de cinéma ont déjà fait savoir qu'ils continueront d'imposer ce port du masque dans leurs salles.

La sélection Covid-19

- [VACCINATION. Qui peut se faire vacciner contre le Covid-19 ? Quels sont les effets secondaires ? Trouvez les réponses aux questions que vous vous posez sur les vaccins](#)
- [TABLEAU DE BORD. Suivez l'évolution de l'épidémie en France et dans le monde](#)
- [INFOGRAPHIE. Discothèques fermées, couvre-feu, confinement... Combien de jours êtes-vous restés "sous restrictions" depuis le début de la crise sanitaire ?](#)
- [TEMOIGNAGES. "Manque de recul sur les vaccins", "injustice", "perte de libertés"... On a rencontré des opposants au pass sanitaire](#)
- [INFOGRAPHIE. Contagiosité, efficacité des vaccins, présence en France... Tout savoir sur les variants du Covid-19 en un clin d'œil](#)

A lire aussi

- [Covid-19 : non, les contrats d'assurance ne prévoient pas de clauses d'exclusion liées à la vaccination](#)
- [Non, des files d'attente spécifiques aux femmes victimes de violences n'ont pas été mises en place au commissariat d'Orléans](#)
- [Faut-il vraiment l'accord des deux parents pour faire vacciner son enfant ?](#)
- [Pass sanitaire : quelles sont les règles pour les bureaux de vote, les lieux de culte, l'Assemblée nationale et le Sénat ?](#)
- [Une personne positive isolée chez elle aura-t-elle "moins de droits qu'un terroriste islamiste assigné à résidence", comme l'affirme Marine Le Pen ?](#)

Sujets associés

- [Maladie](#)
- [Covid-19](#)
- [Masques sanitaires](#)
- [Pass sanitaire](#)
- [Vaccin contre le Covid-19](#)
- [Le vrai du faux](#)
- [vrai ou fake](#)
- [Santé](#)

Partager [Twitter](#) [Envoyer](#)

LA NEWSLETTER ACTU Nous la préparons pour vous chaque matin

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters. Pour exercer vos droits, [contactez-nous](#). Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Commentaires

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

Commentaires

Publier un commentaire

B *I* ” ☰

se connecter et réagir

Tous les commentaires 3

Trier par Le plus récent

– **swanlake1** Il y a 5 jours

Le vaccin Pfizer n'a que 39% d'efficacité en cas de contamination d'après la dernière étude israélienne. Les gens responsables en tireront les leçons, les autres apprendront à leurs dépens que les ministres peuvent aussi tenir des propos irresponsables.

👍 Aimer 1 ↩ Répondre ↶ Partager

🚩 Signaler

– **Hélène56** Il y a 1 semaine

je n'ai pas la moindre intention de ne pas mettre de masque dans un lieu fermé, et cela durera aussi longtemps que nécessaire !

👍 Aimer ↩ Répondre ↶ Partager

🚩 Signaler

– **federix63** Il y a 2 semaines

Moi j'aimerais savoir sur quelle base légale un exploitant de cinéma peut obliger les spectateurs à garder le masque... ils peuvent le demander, certes, mais "imposer" est une autre affaire.

👍 Aimer ↩ Répondre ↶ Partager

🚩 Signaler

🗨 [Revenir au début des commentaires](#)

📄 [Revenir au début du contenu](#)

S'abonner [Podcast via iTunes](#) [Podcast via RSS](#)



[JO 2021 : le judo encore au sommet, pluie d'argent sur l'escrime, la voile et le rugby... Le bilan de la journée des Français à Tokyo](#)



[Manifestations contre le pass sanitaire : quelque 204 090 personnes sont descendues dans la rue, selon le ministère de l'Intérieur](#)



[REPORTAGE. Au centre de vaccination de Dax, méfiance, malaises et croix gammées : "On n'a plus affaire aux convaincus"](#)



[Tunisie : le président Saïed, un "ovni politique" qui marque un "tournant dans la transition démocratique", estime un politologue](#)



[JO 2021 : la razzia des Bleus, les fusées Thompson-Herah et Dressel, le calvaire de Djokovic... Ce qu'il faut retenir de la journée à Tokyo](#)



[À la VIEF. JO 2021 Judo : revivez l'intégralité des cinq combats de la finale par équipes mixtes remportée par la France contre le Japon](#)
[A LIRE AUSSI : La quatrième vague du Covid-19, épine dans le pied d'Emmanuel Macron pour la fin de son quinquennat : "Le tunnel est encore là"](#)